

CRAJ

Centre de Recherche et d'Analyse Juridiques - EA 1929

Le C.R.A.J. était à l'origine le Centre de recherche et d'analyse de la jurisprudence. Il a modifié sa structure en 1994, sous la direction du Professeur Virginie Larribau-Terneyre, pour devenir le Centre de Recherche et d'Analyse Juridiques afin d'élargir son champ de compétences et devenir une **équipe d'accueil fédérative en droit privé et sciences criminelles**.



Depuis cette date, il est organisé en quatre équipes :

-**L'observatoire de jurisprudence (O.D.J.)**, placé sous la responsabilité du Professeur Virginie Larribau- Terneyre et de Pierre-Yves Arday, Maître de conférences.

-**L'observatoire de droit comparé sur la famille et les personnes (O.F.A.P.)**, placé sous la responsabilité du Professeur Jean-Jacques Lemouland.

-**L'unité de droit des affaires (U.D.A.)**, placée sous la responsabilité d'Arnaud Lecourt, Maître de conférences.

-**L'unité de Sciences criminelles comparées Jean Pinatel (U.J.P.)**, placée sous la responsabilité du Professeur Sébastien Pellé.

De 2002 à 2015, le C.R.A.J. a été co-dirigé par les Professeurs Virginie Larribau-Terneyre et Jean-Jacques Lemouland. Depuis janvier 2016, il est dirigé par le Professeur Sébastien Pellé afin de porter et développer des recherches collectives sur la **nouvelle thématique du Centre** : « **Justice, Juge, Jurisprudence** ».

